

COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU PAYS
MORNANTAIS
Le Clos Fournereau
CS 40107
69440 MORNANT

EXTRAIT

Envoyé en préfecture le 09/01/2025
Reçu en préfecture le 09/01/2025
Publié le
ID : 069-246900740-20250107-BC_2025_002-DE

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE Délibération n° BC-2025-002

L'an deux mille vingt-cinq

Le sept janvier à dix-sept heures et trente minutes

Le Bureau Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation : 23 décembre 2024

Nombre de membres :

En exercice	16
Présents	15
Votes	15

PRESENTS :

Renaud PFEFFER, Yves GOUGNE, Marc COSTE, Fabien BREUZIN, Isabelle BROUILLET, Christian FROMONT, Jean-Pierre CID, Arnaud SAVOIE, Pascal OUTREBON, Olivier BIAGGI, Luc CHAVASSIEUX, Françoise TRIBOLLET, Loïc BIOT, Charles JULLIAN, Caroline DOMPNIER DU CASTEL

ABSENTE / EXCUSEE :

Magali BACLE

SECRETAIRE DE SEANCE : Arnaud SAVOIE

VOIRIE

**Autorisation de
signature des marchés
au Président**

**Marché de travaux
pour la requalification
de l'avenue de Verdun
- phase 2 – lot 1 : VRD,
lot 2 : Béton et lot 3 :
Espaces verts
(plantations) et
mobiliers**

Rapporteur : Monsieur Christian FROMONT, Vice-Président délégué à la Voirie et aux Réseaux

Vu les dispositions du code de la Commande Publique,

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la communauté de communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2024-09-24-00001 du 24 septembre 2024,

Vu la délibération n° CC-2023-001 du Conseil Communautaire du 24 janvier 2023 donnant délégation de pouvoir au Bureau Communautaire, notamment pour prendre toute décision concernant la préparation et la passation des marchés et accords-cadres de travaux qui peuvent être passés en procédure adaptée d'un montant supérieur au seuil de transmission des actes au contrôle de légalité défini par le CGCT,

Vu les délibérations du Bureau Communautaire de la Copamo du 9 avril 2024 et du Conseil municipal de Mornant du 8 avril 2024 approuvant les termes de la convention de groupement de commandes pour le marché de requalification de l'avenue de Verdun - phase 2,

Vu la convention de groupement de commandes afférente signée le 7 mai 2024, désignant la Copamo coordonnateur du groupement de commandes,

La Communauté de Communes du Pays Mornantais a lancé une procédure adaptée relative aux travaux pour la requalification de l'avenue de Verdun - phase 2, composée de trois lots, du 14 novembre au 11 décembre 2024.

Après analyse des candidatures et des offres, la commission MAPA a proposé lors de sa séance du 7 janvier 2025 d'attribuer les marchés relatifs au lot 1 : VRD, lot 2 : Béton et lot 3 : Espaces verts (plantation) et mobiliers aux candidats suivants :

Lot 1 : VRD

Groupement MGB TP - Carle, 140 rue Frédéric Monin, 69440 MORNANT, pour un montant total toutes tranches confondues de 1 699 317,85 € HT, décomposé ci-dessous :

* Tranche ferme : Travaux Avenue de Verdun depuis la gare jusqu'à l'OPAC + abords Lilas

Montant d'attribution : 1 004 314,30 € HT soit 1 205 177,16 € TTC.

Durée d'exécution : 11 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux.

* Tranche optionnelle : Travaux Avenue de Verdun depuis l'OPAC jusqu'à la rue des Arches + abords LINEA.

Montant d'attribution : 695 003,55 € HT soit 834 004,26 € TTC.

Durée d'exécution : 9 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Lot 2 : Béton

SOLS CONFLUENCES, 26 chemin des Ronzières, 69390 VOURLES, pour un montant toutes tranches confondues de 301 139,50 € HT, décomposé ci-dessous :

* Tranche ferme : Travaux Avenue de Verdun depuis la gare jusqu'à l'OPAC + abords Lilas

Montant d'attribution : 153 436,50 € HT soit 184 123,80 € TTC

Durée d'exécution : 11 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux.

* Tranche optionnelle : Travaux Avenue de Verdun depuis l'OPAC jusqu'à la rue des Arches + abords LINEA.

Montant d'attribution : 147 703,00 € HT soit 177 243,60 € TTC

Durée d'exécution : 9 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Lot 3 : Espaces verts (plantation) et mobiliers aux candidats suivants :

GREEN STYLE, 19 Chemin de la Lône, 69310 PIERRE BENITE, pour un montant toutes tranches confondues de 858 947,55 € HT, décomposé ci-dessous :

* Tranche ferme : Travaux Avenue de Verdun depuis la gare jusqu'à l'OPAC + abords Lilas

Montant d'attribution : 485 802,34 € HT soit 582 962,81 € TTC.

Durée d'exécution : 11 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux.

* Tranche optionnelle : Travaux Avenue de Verdun depuis l'OPAC jusqu'à la rue des Arches + abords LINEA.

Montant d'attribution : 373 145,21 € HT soit 447 774,25 € TTC.

Durée d'exécution : 9 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Envoyé en préfecture le 09/01/2025

Reçu en préfecture le 09/01/2025

Publié le

ID : 069-246900740-20250107-BC_2025_002-DE



Certifié exécutoire

Transmis en

Préfecture le 09 JAN. 2025

Notifié ou publié

le 09 JAN. 2025

Le Président

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président ou d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin 69003 Lyon / www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois suivant sa publication

AUTORISE Monsieur le Président ou son délégataire, à signer les marchés n° 2024-16-L01 (VRD) n° 2024-16-L02 (Béton) et n° 2024-16-L03 (Espaces verts (plantations) et mobiliers) relatifs aux travaux de requalification de l'avenue de Verdun,

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal, opération 2203.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

PUBLIE LE 9 JANVIER 2025
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT



Le Président,
Renaud PFEFFER